

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-141-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

N° 141/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :

- **BADABOUM :**
renouvellement de la convention de gestion et des conditions de mise à disposition des locaux du multi-accueil avec l'ADAEJ 25

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	14
• Excusé(e)s :	4
• Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote

- Pour :	76
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.

M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièvremon Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilia à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Procuration M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Excusé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quété Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La CCLL met à la disposition du Multi-accueil Badaboum une surface de 146.44 m² pour l'accueil des enfants dans sa maison des services située à Amancey, ainsi qu'un bureau de 16 m² au 2ème étage, une cour et un préau.

Le Multi-accueil Badaboum est géré par l'Association Départementale ADMR Enfance Jeunesse 25 (ADAEJ 25) et accueille 16 enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45.

La convention 2016-2019, signée par l'ex CCALL et reprise par la CCLL et l'ADAEJE 25 arrive à échéance fin 2019.

Cette action petite enfance est subventionnée par la CAF, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Loue Lison 2018-2021.

Dans le cadre de la politique petite enfance de la CCLL et dans la continuité des actions engagées, il est proposé de renouveler les conventions de gestion et de mise à disposition pour une durée de 3 ans (2020-2022).

- ➔ Budget 2020 : 40 411 € prévus dans la convention de gestion,
- ➔ Mise à disposition des locaux : 1 603.60 € par trimestre pour le loyer nu & 732.20 € par trimestre de provision sur les charges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-141-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité :

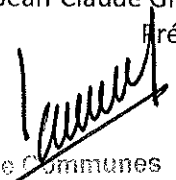
- Valide le renouvellement des conventions de gestion avec l'ADAEJE 25 pour une durée de 3 ans (2020 - 2022) et de mise à disposition des locaux du multi-accueil Badaboum pour une durée de 3 ans (2020 -2022),
- Autorise le Président à les signer.

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Communauté de Communes

Leunet-Font

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS